

CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT  
GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

**CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT**



RAPPORT ANNUEL 2014-2015



CONSTITUTION

OF

PEWMENT

2014-

PARA

ANNUAL





500

1000

1500

2000

2500

3000

REVEIL

2015  
RAPPORT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

# SOMMAIRE

- P06-07** HOMMAGE
  
- P08-11** VERS UN CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN
  
- P12-13** L'ACTIVITÉ DU C2D  
EN 2014-2015
  
- P14-15** LES TRAVAUX  
DU C2D 2014-2015
  
- P16-17** COMPOSITION DU CONSEIL
  
- P18** À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE  
[C2D.LAMETRO.FR](http://C2D.LAMETRO.FR)



# HOMMAGE



## DISPARITION : LE C2D REND HOMMAGE À CATHERINE POUYET, SA PRÉSIDENTE

Présidente du Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole depuis septembre 2011, et ancienne directrice des bibliothèques municipales de la ville de Grenoble, Catherine Pouyet nous a quitté, jeudi 12 août dernier. Tous les membres du Conseil de Développement et les chargé-es de mission sont dans la peine, et leurs pensées vont à la famille de Catherine.

Marie-Christine Simiand, co-vice présidente du C2D, lui rend hommage :

« Catherine Pouyet vient de nous quitter. Les membres du Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole sont dans la peine. Cette instance productrice d'avis et de propositions destinés aux conseillers métropolitains a eu la chance de bénéficier des immenses qualités et talents de sa personnalité d'exception. Femme de conviction, attentive aux propos de chacun, passionnée et riche d'une infinie délicatesse, associant l'intelligence de l'esprit à celle du cœur, Catherine réussissait cette alchimie qui lui donnait force et sérénité, et faisait l'admiration de tous les membres du Conseil de développement.

L'énergie et le courage indéfectible dont elle a fait preuve jusqu'au bout nous laissait penser qu'elle était invincible. Seul, ce dernier combat face à la maladie a eu raison de sa détermination.

Particulièrement sensible à la place de chaque citoyen dans la vie démocratique, elle y avait consacré ses travaux de recherche avant d'assurer la direction des bibliothèques de Grenoble. Tant sa personnalité que sa carrière en faisaient une présidente de choix pour le Conseil de Développement, cette instance souvent mal connue et parfois mal comprise. Elle a su mobiliser la société civile qui la compose et l'intelligence collective de ses membres au service de l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Métropole. Consciente de la nécessité de s'ouvrir sur les intercommunalités voisines et de dialoguer pour mieux construire, Catherine s'était fortement impliquée dans la création du réseau des Conseils de Développement de la Région Grenobloise et participait aux travaux de la Coordination Nationale des Conseils de Développement.

Les membres du Conseil de Développement de Grenoble Alpes Métropole, très affectés par la brutale disparition de Catherine Pouyet, partagent la douleur de son mari, de ses enfants et petits-enfants. Ils auront à cœur de garder son esprit d'ouverture et la dynamique qu'elle a su insuffler ».



# VERS UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

VOILÀ MAINTENANT DEUX ANS QUE NOTRE TERRITOIRE CONNAÎT DE PROFONDS CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS PAR LA FUSION SUCCESSIVE EN JANVIER 2014 DE DEUX INTERCOMMUNALITÉS DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA MÉTRO (LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES BALCONS SUD DE CHARTREUSE ET LE SUD GRENOBLOIS) ET, PLUS RÉCEMMENT, PAR LA TRANSFORMATION PAR DÉCRET DE NOTRE AGGLOMÉRATION EN MÉTROPOLE.

CETTE TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE INVITE LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS ÉLUS EN MARS 2014 À DÉLIBÉRER DANS LES MOIS À VENIR SUR L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE PARTICIPATIVE DE LA MÉTRO ET, PAR EXTENSION, SUR L'ÉVOLUTION DE SES DEUX INSTANCES OBLIGATOIRES DE CONCERTATION : LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (C2D).

## LE C2D DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

La loi Voynet du 25 juin 1999 (LOADDT) rendait obligatoire la création des conseils de développement dans les communautés d'agglomération. Le Conseil de Développement de Grenoble Alpes Métropole a vu le jour en 2001. En 2014, la loi MAPTAM<sup>1</sup> confirme et renforce le rôle des conseil de développement dans les métropoles.

Un Conseil de développement se caractérise par sa capacité à faire se rencontrer et dialoguer des membres bénévoles investis dans la vie locale, d'horizons, de convictions, d'expériences différentes, sans enjeux de pouvoir personnel ni politique.

Le Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole favorise, par ses actions et travaux issus de saisines, auto-saisines ou expérimentations, l'appropriation des enjeux de territoire et permet l'expression de la société civile organisée pour améliorer la qualité de vie de tous, complémentaire de celles des élus et des services de la Métro.

Assemblée obligatoire et principal espace de concertation de la métropole, la loi rappelle son principe d'autonomie par rapport à l'instance politique qui l'a installé et sa libre organisation. Cependant, l'expérience de ces dernières années montre le besoin impératif de confiance et de dialogues constructifs entre la métropole et son Conseil de développement, l'importance des retours faits sur les avis et contributions et la démonstration que les travaux issus de la société civile aident à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques.

<sup>1</sup>Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, promulguée en janvier 2014



## ZOOM SUR L'ARTICLE L5217-9 DE LA LOI MPTAM

« Un conseil de développement réunit les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs de la métropole. Il s'organise librement.

Il est consulté sur les principales orientations de la métropole, sur les documents de prospective et de planification et sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du territoire. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à la métropole.

Un rapport annuel d'activité est établi par le conseil de développement puis examiné et débattu par le conseil de la métropole.

Le fait d'être membre de ce conseil de développement ne peut donner lieu à une quelconque forme de rémunération ».

## VERS LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Au terme de 13 années de fonctionnement et afin de nourrir la réflexion des élus, les membres du Conseil de développement ont souhaité être partie prenante de son évolution. Ils ont décidé d'amorcer fin 2013 une auto-évaluation visant à questionner le rôle de l'instance, sa place et sa valeur ajoutée dans le système décisionnel métropolitain, ses missions, sa composition et son fonctionnement.

Cette première phase de travail collectif s'est vue concrétisée par la production d'une contribution intitulée « Vers un Conseil de développement métropolitain » mettant en exergue six pistes d'évolution (mai 2014). Puis des réunions de réflexion sur la composition du conseil de développement ont mobilisé un groupe de travail ad hoc (octobre et novembre 2014) et suscité l'organisation de deux plénières ouvertes aux élus métropolitains pour échanger sur l'avenir du conseil de développement (janvier février 2015).

## SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LE C2D EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT

MISSIONS	
Situation actuelle	Les propositions du C2D en vue de son renouvellement
<p>Trois grandes missions ont, jusqu'à aujourd'hui, guidé les actions du C2D :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contribuer à la réflexion des élus sur les projets concernant l'agglomération (proposition de nouvelles perspectives et actions, émergence d'idées)</li> <li>■ Relayer auprès des élus les points de vue de la société civile sur les thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire</li> <li>■ Faciliter pour les habitants de l'agglomération, l'accès et la compréhension vis-à-vis des politiques publiques communautaires</li> </ul>	<p>Vocations, rôle et missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Porter l'intérêt général métropolitain</li> <li>■ Améliorer les savoirs et la connaissance de tous dans un souci de transversalité</li> <li>■ Valoriser les expressions plurielles</li> <li>■ Être force de propositions</li> <li>■ Alerter les élus du conseil métropolitain</li> <li>■ Être un porte-voix de la société civile organisée</li> <li>■ Relayer les signaux faibles du territoire</li> <li>■ Être un des animateurs du débat public</li> <li>■ Former et inviter à l'expression d'une citoyenneté métropolitaine, dans un esprit d'éducation populaire</li> <li>■ Faciliter le dialogue avec les territoires voisins</li> <li>■ Travailler en réseau</li> </ul>

COMPOSITION	
Situation actuelle	Les propositions du C2D en vue de son renouvellement
<p>Arrêtée par délibération, la composition du Conseil de Développement réunit depuis 13 ans environ 70 personnes morales (entreprises, syndicat, associations, établissements publics) choisies par les conseillers communautaires qui envoient un représentant et un suppléant et une quinzaine de personnes qualifiées nommées par le Président de Grenoble Alpes Métropole.</p> <p>En 2014-2015, 89 membres réunis en 5 collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Monde économique</li> <li>■ Établissements et services publics</li> <li>■ Associations</li> <li>■ Personnalités qualifiées</li> <li>■ Territoires voisins</li> </ul>	<p><b>Une ouverture nécessaire :</b></p> <p>Le C2D reconnaît avoir besoin de diversifier les paroles portées par ses membres pour devenir davantage une caisse de résonance des idées novatrices émergeant du territoire et de la pluralité des regards.</p> <p><b>À partir de 2015-2016, 6 collèges envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entreprises et chambres consulaires</li> <li>■ Syndicats</li> <li>■ Établissements et services publics</li> <li>■ Vie associative</li> <li>■ Habitants</li> <li>■ Territoires (représentants des instances participatives communales et représentants des territoires voisins)</li> </ul> <p>Dans un souci d'autonomie, il est proposé que la présidence du C2D ne soit plus nommée par l'exécutif de la Métro mais élue par ses pairs lors d'une assemblée plénière de l'instance.</p>

FONCTIONNEMENT	
Situation actuelle	Les propositions du C2D en vue de son renouvellement
<p>Un fonctionnement régi par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un règlement intérieur</li> <li>■ Une charte de bon fonctionnement</li> <li>■ Un protocole de partenariat signé avec Grenoble Alpes Métropole précisant les modes d'échanges et de travail entre l'instance consultative, les élus et les services</li> </ul>	<p>Ces outils seront refondus dans le cadre du renouvellement de l'instance.</p> <p>Un enjeu fort consiste notamment à assurer une meilleure qualité de dialogue entre le C2D, les élus et les services à travers le renouvellement du protocole de partenariat.</p> <p>Le C2D a émis des propositions concrètes dans sa contribution de mars 2015 relative au renouvellement de l'instance suite à plusieurs sessions d'échanges avec les élus.</p>

ORGANISATION	
Situation actuelle	Les propositions du C2D en vue de son renouvellement
<p>Trois temps forts rythment la vie du Conseil de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Les séances plénières mensuelles</b> : présentation et mise au débat des travaux réalisés par le C2D, audition de personnes qualifiées tels que les vice-présidents de la Métro, les responsables de services et autres spécialistes; les plénières réunissent l'ensemble des membres du C2D et sont ouvertes au public.</li> <li>■ <b>Les commissions thématiques</b> : espaces de travail et de réflexions, elles réunissent les membres du conseil sur la base du volontariat. Ouvertes aux personnes extérieures, elles sont à l'origine des contributions et avis amendés puis adoptés en plénières.</li> <li>■ <b>Les groupes de travail ad-hoc</b> : mis en place de manière ponctuelle afin de traiter une question spécifique, les groupes de travail peuvent être transversaux aux commissions thématiques.</li> </ul>	<p>Évolutions souhaitées par l'actuel C2D :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Être soucieux d'organiser des plénières plus démocratiques</b>, plus délibératives et plus souvent décentralisées sur les communes de la Métropole.</li> <li>■ <b>Créer une dynamique de travail au sein de chaque collège du C2D</b>, en organisant au minimum de manière annuelle, des réunions visant à favoriser l'interconnaissance/le maillage entre les acteurs et l'émergence de sujets d'auto-saisines.</li> <li>■ <b>Consolider le travail en réseau avec les Conseils de développement</b> de la région grenobloise et les conseils de développement de la coordination nationale des conseils de développement.</li> </ul>

L'ensemble des propositions du Conseil de Développement sur son renouvellement ont fait l'objet d'une contribution détaillée à retrouver sur le site [http://c2d.lametro.fr/rubrique/nos\\_publications/](http://c2d.lametro.fr/rubrique/nos_publications/).



# L'ACTIVITÉ DU C2D EN 2014/2015

## LES RÉUNIONS INTERNES AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Type de réunion	Nombre
Séance plénière	9
Bureau du C2D	10
Réunions de collègue	3
Groupes de travail	11

### 9 ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES ENTRE SEPTEMBRE 2014 ET JUIN 2015 :

Une plénière consacrée à l'économie, deux séances de dialogue avec les élus métropolitains sur le rôle et la composition du prochain conseil de développement métropolitain. Deux plénières ont fait l'objet de présentation des travaux de la métropole : le budget 2015 de la Métropole et les évaluations du dispositif Mur-Mur et du projet de rénovation urbaine portés par la Métro.

### 3 RÉUNIONS DE COLLÈGE DU C2D :

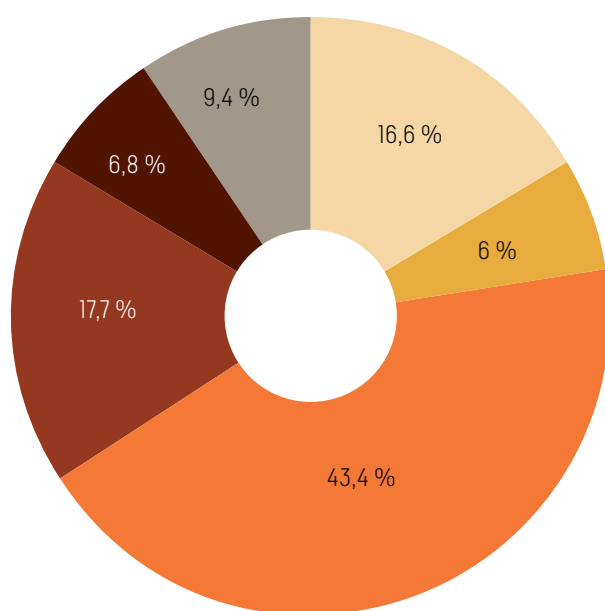
3 collèges sur 5 ont organisé une réunion interne : le collège Monde économique, le collège Établissements et services publics et le collège Vie associative et habitants. Ces réunions ont permis de créer du lien entre les membres de chaque collège. Leurs objectifs étaient d'émettre des propositions pour le devenir du C2D et d'envisager des formes de tutorat entre anciens et nouveaux membres du C2D.

## LES ACTIVITÉS DE RÉSEAUX

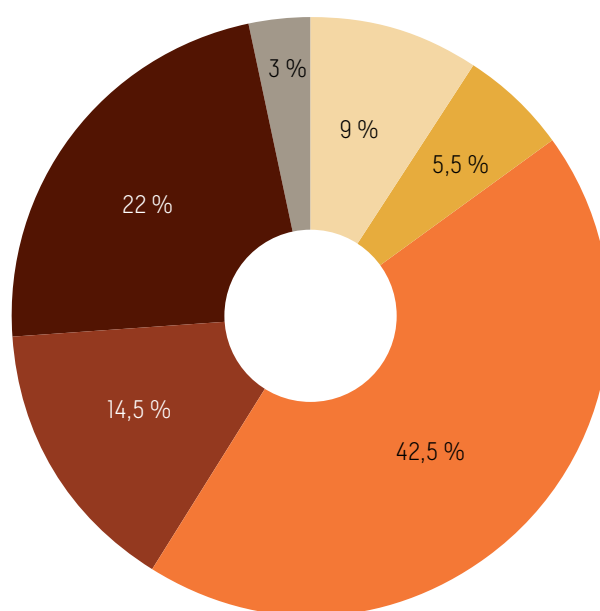
Type de réunion	Nombre
Coordination du réseau des conseils de la Région Urbaine Grenobloise (RUG)	4 réunions
Formation-Action du réseau des CD de la RUG	3 ateliers
Coordination Nationale des Conseil de Développement (CNCD) [Conseil d'administration / Assemblée Générale / Groupe de travail métropole]	6 réunions et deux jours de rencontres nationales

## PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU C2D EN 2014-2015

PARTICIPATION EN SÉANCES PLÉNIÈRES  
DE SEPTEMBRE 2014 À JUIN 2015



2014-2015



2013-2014

Collège	% présence réelle sur l'ensemble des plénières 2014/2015	% présence réelle sur l'ensemble des plénières 2013/2014
Monde économique	16.6%	9%
Établissements et services publics	6%	5.5%
Vie associatives et habitants	43.4%	42.5%
Personnalités qualifiées	17.7%	14.5%
Invités	6.8%	22%
Territoires voisins	9.4%	3%

On note qu'il n'y a pas eu d'affaiblissement de la fréquentation malgré la nette diminution des saisines.

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

## SEPTEMBRE 2014

- > **CLD Alpes-Sud-Isère** : « quand les citoyens s'interrogent sur l'économie de leur territoire », restitution des travaux du réseau des conseils de développement de la région grenobloise suite aux ateliers de formation/action sur l'économie et l'emploi.
- > **Présentation de la contribution du c2d** sur les relations université et territoire lors d'une séance plénière à la maison des langues de l'Université Stendhal.

## OCTOBRE 2014

- > **Traversée nocturne de l'agglomération** organisée par la plateforme des temps et des mobilités.

## NOVEMBRE 2014

- > **Réunion publique** organisée par le conseil de développement à la bibliothèque Kateb Yacine, sur la question du développement des Tiers lieux. Elle a rassemblé une centaine de personnes. Les échanges alimentent l'auto-saisine du conseil de développement « tiers lieux (tentative de) mode d'emploi ».
- > **11<sup>e</sup> Rencontres Nationales** des conseils de développement à Saint Denis.

## JANVIER 2015

- > **Au 1<sup>er</sup> janvier l'agglomération grenobloise devient une métropole.**
- > **15 élus métropolitains** partagent avec les membres leurs réflexions sur l'avenir du conseil de développement lors d'une séance plénière.
- > **Le collège « Vie associative et habitants »** du C2D se mobilise sur les évolutions du conseil de développement.

## FÉVRIER 2015

- > **Deuxième séance plénière** du conseil de développement ouverte aux élus métropolitains pour débattre des évolutions à apporter au fonctionnement du c2d.

## MARS 2015

- > **Adoption de la contribution du conseil de développement « tiers lieux (tentative de) mode d'emploi »** en séance plénière
- > **Adoption de la contribution sur la rénovation du conseil de développement** en séance plénière.

> **Le collège « acteurs économiques »** du C2D se mobilise sur les évolutions du conseil de développement et rencontre Fabrice Hugelé, Vice-Président de la Métro à l'économie, l'industrie et l'attractivité du territoire.

> **Le collège « établissements et services publics »** du C2D se mobilise sur les évolutions du conseil de développement.

> **Saisine et avis du c2d** sur l'avenant de fin de contrat de la convention des fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC).

## AVRIL 2015

> **Atelier n°1 sur les déplacements** organisé par le réseau des Conseils de développement de la région grenobloise : « les chiffres clés et enjeux en matière de déplacements sur la Région Grenoble ».

> **Séminaire des élus métropolitains** consacré à la participation citoyenne.

## MAI 2015

> **Atelier n°2 sur les déplacements**, réseau des Conseils de développement de la région grenobloise : « Territoire vécu, territoire pratiqué, quelles réalités dans la région grenobloise ? ».

> **Présentation du budget de la métropole grenobloise** aux membres du conseil de développement en séance plénière.

> **Rencontre entre le bureau et Christine Garnier**, Vice-Présidente de la métropole en charge de l'habitat, du logement et de la politique foncière : comment associer le conseil de développement à l'élaboration du prochain Programme Local de l'Habitat ?

## JUIN 2015

> **Atelier n°3 sur les déplacements**, réseau des Conseils de développement de la région grenobloise : « Quelle gouvernance pour les déplacements dans la région grenobloise ? »

> **Constitution d'un groupe de travail** au sein du c2d sur le projet métropolitain.

> **Participation au forum des acteurs socio-économiques** de Vizille organisé par la Métro (présentation du C2D via le théâtre Forum).





Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.

Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.

Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.

Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.

Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.

Handwritten notes on the whiteboard, including a section titled "LES MOYENS" and another titled "LES MOYENS". The notes are written in black ink and include various phrases and sentences.







# LES TRAVAUX DU C2D 2014-2015

## 1. LES AUTO-SAISINES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### LES RELATIONS UNIVERSITÉ ET TERRITOIRE...

Après une réflexion menée sur les liens entre l'Université et les acteurs économiques d'une part et sur les liens entre l'Université et les acteurs socio-économiques d'autre part, Lise Dumasy, pilote du projet, a présenté une synthèse des travaux. Au programme, six propositions pour améliorer les relations de l'Université avec le monde économique et sur les relations avec le monde social, associatif, culturel.

> Contribution sur le développement du lien Université/Territoire, septembre 2014

### TIERS-LIEUX, (TENTATIVE DE) MODE D'EMPLOI...

Bibliothèques, espaces de « coworking », de télétravail, fablab, établissements publics numériques, les tiers lieux sont divers mais ont tous le même fondement : la communauté. Ces nouveaux espaces de travail mutualisés sont des outils au service de la rencontre, de la création d'une communauté. Comment les créer ? Que pourraient-ils proposer ? Le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole et le réseau des conseils de développement de la région grenobloise se sont intéressés aux potentiels que représentent les tiers lieux pour les territoires de la région grenobloise.

> Contribution « Tiers-lieux (tentative de) mode d'emploi, » Mars 2015

### RÉNOVER LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT...

Missions, composition, fonctionnement, les membres du conseil de développement, ont évalué leur instance en 2014. Ils ont souhaité poursuivre le dialogue avec le conseil métropolitain et lui ont adressé des recommandations sur les évolutions les mieux à même de renforcer l'efficacité du conseil de développement.

> Contribution sur les perspectives d'évolution du conseil de développement, mars 2015

## 2. LA SAISINE SUR L'AVENANT À LA CONVENTION DES FONCTIONS DE CENTRALITÉ ET D'AGGLOMÉRATION (CFAC)

### REGARD SUR LA CONTRACTUALISATION ENTRE LA RÉGION ET LA MÉTROPOLE...

La CFAC est un dispositif contractuel qui permet le financement de projets menés sur le territoire de la métropole grenobloise. Le conseil de développement était invité à rendre un avis sur l'avenant de fin de contrat. Il a rappelé aux élus son attachement au soutien d'un événementiel d'agglomération et aux projets conduits en lien avec les territoires voisins.

L'implication du conseil de développement au sein du comité de pilotage de la CFAC lui a permis de porter le regard de la société civile organisée sur les projets structurants soutenus via ce dispositif (pôle multimodal de la gare de Grenoble, campagne isolation, rénovation des quais de l'Isère,...)

> Pour en savoir + : voir l'Avis sur l'avenant de fin de contrat CFAC, mars 2015

## 3. LA CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT AUX INSTANCES MÉTROPOLITAINES

### COMITÉ PERMANENT D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Deux membres du conseil de développement siègent au comité permanent d'évaluation. Son mandat est de fixer le programme pluriannuel des évaluations de la métropole, de définir les questions évaluatives et de fixer la composition des comités de pilotage spécifiques à chaque évaluation. Il est garant du respect des règles déontologiques de l'évaluation fixées par la société française de l'évaluation (SFE).

> Pour en savoir + voir la délibération cadre sur l'évaluation des politiques publiques du 13 février 2015

### RÉSEAU TERRITORIAL DE LA PARTICIPATION

Le réseau territorial de la participation, mis en place suite à l'évaluation de la charte de la participation, réunit les élus et techniciens des 49 communes mandatés sur les questions de participation. Deux membres du conseil de développement sont membres de ce réseau, lieu de partage d'expériences, d'apports de connaissances, de cycles de formation et d'expérimentations.

> Pour en savoir + voir la délibération sur l'évaluation de la charte de la participation du 20 décembre 2013

### COMITÉ DE PILOTAGE PLAN AIR ÉNERGIE CLIMAT

Un représentant du conseil de développement siège au comité de pilotage du plan air énergie climat. Ce comité de pilotage a pour mission de définir les orientations du plan air énergie climat et de proposer des actions aux élus métropolitains.

> Pour en savoir + voir la délibération sur le comité de pilotage du plan climat, 12 avril 2013

### COMITÉ D'ATTRIBUTION DU FOND DE PARTICIPATION INTERCOMMUNALE

Le fond de participation intercommunal permet de financer des projets d'habitants qui contribuent à construire une métropole plus solidaire, plus démocratique et respectueuse de son environnement. Le comité d'attribution examine les projets, auditionne les porteurs et définit le montant des subventions attribuées. Un représentant du conseil de développement siège en son sein.

## 4. LES TRAVAUX DU C2D AU SEIN DES RÉSEAUX DE CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

### AU SEIN DU RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE :

**Quand les citoyens s'interrogent sur le développement de leur économie, ... Cycle de formation/action**

Le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole a répondu présent aux côtés des 5 conseils de développement de la région grenobloise à l'invitation de son homologue d'Alpes Sud Isère, pour partager leurs réflexions sur la situation économique du bassin grenoblois. Accompagnés par Magalie Talandier, les conseils de développement ont pu élaborer au cours de plusieurs ateliers des propositions pour développer les complémentarités entre leurs territoires, notamment en matière de tourisme et d'industrie.

> Contribution « Vers quelles activités, vers quels emplois pour les territoires du bassin grenoblois ? » Septembre 2014

### Quelle organisation entre les collectivités pour mieux prendre en compte les déplacements des habitants de la région grenobloise ?

Les usagers du grand territoire grenoblois se déplacent en composant avec les engorgements, en trouvant des solutions de déplacement les plus adaptées à leur vie en termes de temps et de coût. Bien souvent, ils se tournent vers le moyen le plus simple à mettre en œuvre : prendre sa voiture, contribuant ainsi aux congestions et à la pollution de l'air en minorant souvent le coût réel que représente ce mode de déplacement.

Face au constat que l'organisation actuelle des déplacements ne permet pas de répondre à ces enjeux, les Conseils de Développement de la région grenobloise, réunis au sein de leur Réseau, se sont mobilisés sur un cycle de formation-action entre avril et octobre 2015.

> La restitution des travaux aura lieu le 17 octobre 2015

### AU SEIN DU RÉSEAU DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT (CNCD) :

#### Mobilisation sur la place des conseils de développement dans la loi MAPTAM

La CNCD a travaillé sur des propositions pour une meilleure reconnaissance des conseils de développement par les lois portant sur la réforme territoriale. Ce travail a notamment mené à la présentation d'un amendement, défendu avec succès devant l'Assemblée Nationale par un député. La Coordination nationale a défendu des principes d'évolution sur la diversification de la composition des Conseils de développement, leur libre organisation, l'élargissement de leurs missions, leurs capacités d'auto-saisine, et le soutien de la collectivité de rattachement.

#### Rencontres nationales des conseils de développement à Plaine Commune

Les 24 et 25 novembre 2014, la CNCD organisait les 11<sup>e</sup> rencontres nationales des conseils de développement à Plaine Commune. 180 participants représentant 65 conseils de développement se sont réunis. Le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole co-animaient un atelier « Conseils de développement, instances, associations et collectifs de démocratie participative : Quelles relations, quelle valeur ajoutée pour le territoire ? »

#### Participation au conseil d'administration avec définition d'une feuille de route adoptée en assemblée générale

La participation du conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole au Conseil d'Administration de la CNCD lui a permis d'être partie prenante de la définition de la feuille de route 2015 adoptée en assemblée générale.

> Pour en savoir + rendez-vous sur le site de la CNCD : <http://www.conseils-de-developpement.fr/>



# COMPOSITION DU CONSEIL

(du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 juillet 2015)

## MONDE ÉCONOMIQUE

### CHAMBRES ET FÉDÉRATIONS :

CGPME : Robert SORREL

Chambre d'Agriculture : René JACQUIN

Chambre du Commerce et de l'Industrie : Jean-Paul BASSALER,  
et Jean-Pierre GILLET

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Joseph LASTELLA

Jeune Chambre économique : Nicolas LAURIER  
et Birce BAUDOIN

MEDEF : Bernard TORGUE

### EMPLOI ET INSERTION PAR L'ÉCONOMIE :

Groupement des entreprises d'insertion : Jean-Alexandre  
PEYROTTE

Union régionale des SCOP : Cyril ZORMAN et Sylvain BOUCHARD

### ENTREPRISES :

Caterpillar : Bruno PLAIN

Schneider Electric : Jean-Pierre CHARDON

### SYNDICATS :

CFE-CGC : Bruno CATELIN

CGT : Patrick VARELA, Fabien GAGET

FNAIM : Yvan MORYUSSEF

FSU : Françoise GUILLAUME et Marie-Laurence MOROS

UD-UNSA : Joseph NUZZOLU

Union départementale CFDT : Jean VANOYE et  
Françoise DOBLER

Union départementale CFTC : Sophie DEUDE

Union départementale des syndicats FO : Pierre PERNOT,  
Damien CHABERT, Frédéric AZZARA

## ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS

### ARCHITECTURE ET URBANISME

CAUE : Serge GROS, François-Xavier RAULT

Maison de l'Architecture : Florian GOLAY, Olga BRAOUDAKIS  
et Mireille SICARD

### DÉPLACEMENT, ÉNERGIE

EDF : Georges CLO

### ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

CEA : Dominique GRAND, Pascal SIRE

CNRS : Jérôme VITRE

PACTE : Philippe TEILLET

Rectorat de l'Académie : Claudine GELLENS

Université de Grenoble : Lise DUMASY, Joël CHEVRIER

### ORGANISMES SOCIAL ET DE SANTÉ

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Brigitte COURATIN

Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : Marc PENAUD  
et Frédéric MARIE

## VIE ASSOCIATIVE ET HABITANTS

### ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

CLCV 38 (Consommation Logement & Cadre de Vie) :  
Daniel BOIRON

Confédération Nationale du Logement : Henri DARMET,  
Lucie BARBAN et Laurette DE MARCO

Confédération Syndicale des Familles : Nicole LEBRUN

UFC Que Choisir : Michèle RAGACHE

## CITOYENNETÉ ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

APF (Association des paraplégés de France) : Monique JACQUET

CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) : Béatrice DOUTRIAUX

LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble, Lien et Ouverture) : Marie-Christine SIMIAND et Alain LAURIOT

ODPHI (Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère) : Jean-Paul GOUTTENOIRE et Yvon MOTTIN

ODTI (Observatoire des discriminations et des territoires interculturels) : Claude JACQUIER

Unis-Cité : Bernard FAURE et Olivier TRUCHE

## CULTURE

CCSTI : Michel BELAKHOVSKY

CREARC : Claude CHARBONNIER, Marjolaine RUYNAT

Culture et Développement : Christiane CHATEAUVIEUX, Francisco D'ALMEIDA et Lisa PIGNOT

HADRA : Antoine GEMAIN

Solexine :

## ÉDUCATION

FCPE : Dominique NUSSARD

Les Francas : Roger MERLIN et Jean-Paul VIAL

## ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

ADTC (Association pour le Développement des Transports en Commun) : Emmanuel COLIN DE VERDIÈRE

Cité lib : Martin LESAGE et Stéphanie PESENTI

Avenir Venon : Jean-Claude BRUYERE et Jacques SCHWEIZER

FRAPNA : Jean-François MICHEL

La Passion du bois : Jacques JULLIARD

OZD (Objectif Zéro Déchet) : Elisabeth LETZ

## SOLIDARITÉS

ADT Quart Monde : Dominique BENOIST et Yves JERONNE

Alertes : Jacqueline CHAPUIS

Banque alimentaire : Michel SUSCILLON et Jean-Luc GIRARDET

Secours Catholique : Daniel HUGON et François-Xavier LAPIERRE

Secours Populaire Français : Anne-Marie ARANDA-DUPONT

Un toit pour tous : Bernard ARCHER et Marcel FAURE

## SPORT

CDOSI (Comité départemental olympique et sportif Isère) : Jean-Luc BLANCHON et Claude MONTESSUY

COLJOG (Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux Olympiques de Grenoble) : Geo PERLI et Bernard CHAPITEAU

GUC : Jean-Luc DEBRU et Pierre ARNAUD

## PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Bernadette AUBREE, Ancienne Directrice des finances de Grenoble-Alpes Métropole

Henri BIRON, Président d'honneur de la FRAPNA

Daniel BLOCH, Ancien Recteur et Président de l'INPG

Catherine FONTE, Citoyenne

Jacques GUIGUE, CNFPT

Luc GWIAZDZINSKI, Géographe

Edith MARTIN, Centre de Gestion

Alain NEMOZ, Ancien Président de l'UJF, Professeur Émérite et ancien Président du GUC

Marie-Antoinette MELIERES, Climatologue

Pascal MERCIER, Inspecteur d'Académie

Jean-Jacques PAYAN, Ancien Président de l'Université Joseph Fourier

Catherine POUYET, Ancienne Directrice des bibliothèques municipales de Grenoble

Noël TERROT, Ancien élu de Fontaine

Daniel THOULOZE, Ingénieur

Myriam ZAGHOUE, Unis-Cité

## TERRITOIRES VOISINS

CESER Rhône Alpes : Edith BOLF et Éric PIERRARD

Conseil de développement Alpes Sud Isère : Jean-Paul BIESSY et Michelle PELLETIER

Conseil de développement de l'Espace Métropole Savoie : Jeanne-Marie GRIMANELLI et Jacques CHASSANY

Conseil de développement de la Bièvre : Denis VILLARD

Conseil de développement du Grésivaudan : Bertrand CHRISTIAN et Yves RAFFIN

Conseil de développement du Pays Voironnais : Bernard LEGRAND

Conseil de développement Sud Grésivaudan : Raphaël GAILLARD

Espace Belledonne : Gérard ARNAUD

Parc Naturel Régional de Chartreuse : Gérard ARBOR

Parc Naturel Régional du Vercors : Catherine BRETTE



# À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE C2D.LAMETRO.FR

## DOCUMENTS CADRES

Le protocole de partenariat entre Grenoble-Alpes Métropole et le Conseil de développement

Le règlement intérieur

La charte de bon fonctionnement

La charte de la participation de Grenoble-Alpes Métropole

## LES PUBLICATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT 2014-2015

### COMPTES RENDUS DES SÉANCES PLÉNIÈRES

#### LES AVIS ET CONTRIBUTIONS :

- 2015 : Tiers-Lieux (tentative de) mode d'emploi
- 2015 : Saisine sur l'avenant de fin de contrat CFAC
- 2015 : Contribution sur les perspectives d'évolution du conseil de développement
- 2014 : Contribution sur le développement du lien Université/Territoire

### NEWSLETTERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

#### CONTRIBUTION RÉALISÉE AVEC LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE :

- 2014 : « Vers quelles activités, vers quels emplois pour les territoires du bassin grenoblois ? »

CHILD  
LABOR  
DEVELOPMENT

4-2015  
REPORT  
DEL



GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLÉ

LE FORUM

3 rue Malakoff

38 031 Grenoble cedex 01

T. 04 76 59 59 59 – F. 04 76 42 33 43

-  
[lametro.fr](http://lametro.fr)

-  
[c2d.lametro.fr](http://c2d.lametro.fr)

**Rhône-Alpes**<sup>Région</sup>

*Conception Graphique et réalisation : Grenoble-Alpes Métropole*

*Photos : Marc Mingat - Grenoble-Alpes Métropole (p.1 p.3 p.6 p.15 p.16 p.17 p.24), Guillaume Rossetti - Grenoble-Alpes Métropole (p.4).*

*Imprimé sur du papier 100 % recyclé*

*Octobre 2015*